



LES RENDEZ-VOUS DE L'INSTITUT

ARRÊT SUR RECHERCHE

La discipline en détention : figures et transformations contemporaines

Muriel GIACOPELLI

Professeur de droit à l'Université d'Aix-Marseille

Jean-Paul CÉRÉ

Professeur de droit à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Directeur du Centre de Recherche sur la Justice Pénale et Pénitentiaire

Théo GOMEZ

Directeur placé à la DISP Paris, Chef de la mission d'appui et de conseil, Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Juliette CHAPELLE

Avocate pénaliste, fondatrice du cabinet Kbinet, présidente de l'association des Avocats pour la Défense des Droits des Détenus (A3D)

VENDREDI 26 AVRIL 2024

11H00 - 12H45

IERDJ

47 bis rue des Vinaigriers
75010 Paris

Inscription obligatoire
en présentiel sur notre site
www.gip-ierdj.fr

La discipline en détention : figures et transformations contemporaines

La prison contemporaine ne cesse de se transformer sous l'influence des sources internationales et européennes, mais surtout par le rôle de ses acteurs et les politiques publiques carcérales successives.

Pourtant, certains fonctionnements semblent toutefois évoluer avec plus de lenteur et l'accumulation des difficultés à « gérer » la détention et à y vivre se fait toujours plus pressante, pour les détenus et pour l'ensemble des acteurs qui travaillent au sein de cette société carcérale, qualifiée par certains d'institution « totale », en ce qu'elle a "la particularité de prendre en charge intégralement la vie des personnes prévenues ou détenues"¹. C'est cette « particularité » que régit le droit pénitentiaire, matière juridique mixte, pluridisciplinaire, au carrefour du droit du public et du droit pénal, difficile de pratique malgré des tentatives de rationalisation comme l'entrée en vigueur en 2022 du nouveau code pénitentiaire.

A l'intérieur de ce droit « confidentiel », la matière disciplinaire, souvent infra-législative, tient une place importante qui rythme quotidiennement la vie en détention pour l'ensemble des acteurs, détenus ou professionnels. L'instance de la commission discipline – où comparaissent les détenus pour toutes les infractions commises et poursuivies sur le plan disciplinaire soit contre des agents, soit contre d'autres détenus – régule majoritairement les incidents par la sanction. Mais cette commission discipline s'inscrit aussi dans la politique générale de prévention de nouvelles infractions et de réinsertion qui vise à "approcher autant que possible la vie en prison des conditions de vie à l'extérieur" et à rapprocher « la société carcérale de la société civile ».

C'est ce délicat équilibre au sein de la commission discipline mais au-delà dans la gestion disciplinaire et infra-disciplinaire de la prison que nous étudierons le 26 avril 2024 grâce au dialogue chercheurs-praticiens que ces rendez-vous proposent. Il s'agira également d'envisager les évolutions de ces questions à l'orée des nouvelles réformes qui s'annoncent en la matière.

Les problématiques sont nombreuses et kaléidoscopiques en fonction de la position subjective (au sens de la place du sujet) empruntée : quel est le rôle de chacun ? Quelles limites (procédurales, matérielle, temporelle ou fonctionnelles) voient les acteurs à la bonne exécution de leur mission ? Quelle place tiennent véritablement les « regards extérieurs » dans définition de la discipline en détention et dans les évolutions du droit carcéral en général ? Que peut-on souhaiter en termes de coordination pratique et juridique entre le droit le pénal et le droit carcéral pour tenter de trouver une cohérence globale et se rapprocher d'un effet miroir ? Qu'attend-on des futures politiques carcérales et notamment des alternatives aux poursuites prochainement mises en œuvre ? Quels mécanismes sont réfléchis en amont des commissions de discipline pour réduire la survenue d'incidents² ?

Autant de questions qui ne sont pas nouvelles mais que la recherche nouvellement publiée par l'IERDJ et les récentes évolutions permettent de renouveler.

1 Note de synthèse du Rapport de recherche IERDJ n°2020 de février 2024 « Le rôle de l'assesseur citoyen devant la commission de discipline » Sous la direction de Muriel GIACOPELLI et Jean-Paul CÉRE

2 [Plan de lutte contre les violences en milieu pénitentiaire | Ministère de la justice](#)

Biographies



Jean-Paul CÉRÉ est Professeur à l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) ; directeur du Master droit de l'exécution des peines (Universités de Pau et de Bordeaux depuis 2001) ; responsable du Droit routier (depuis 2018) ; coresponsable du DU Justice pénale (Université de Pau et de la Polynésie française).

Depuis 2021, il est également directeur du Centre de Recherche sur la Justice Pénale et Pénitentiaire (CRJ2P/IFTJ) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour.

Ses thématiques de recherche sont le droit pénal, la procédure pénale, le droit de l'exécution des peines et le droit pénal de la route.



Muriel Giaccopelli est Professeure des Universités, directrice honoraire de l'Institut de Sciences Pénales et de Criminologie, directrice de l'Institut d'Etudes Judiciaires d'Aix-Marseille Université, membre du Laboratoire de Droit privé et de sciences criminelles (LDPSC EA 4690). Elle enseigne le droit pénal

général, la procédure pénale et le droit de la sanction pénale et dirige le Master 2 « droit de l'exécution des peines » à la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille Université.

Spécialiste du droit de la peine, elle est notamment l'auteur d'un manuel de droit pénal général publié avec le Professeur Philippe Bonfils aux éditions Cujas et d'un manuel de droit de la peine, co-écrit avec Anne Ponsaille, publié aux éditions L.G.D.J.



Théo GOMEZ est Directeur des services pénitentiaires. Il est actuellement Directeur placé auprès du directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris et chef de la Mission d'appui et de Conseil depuis octobre 2023. A ce titre, il supervise notamment le service du droit pénitentiaire.

Auparavant, il a exercé de sein de divers établissements pénitentiaires : en tant que directeur de détention au centre pénitentiaire de Fresnes, puis adjoint à la cheffe d'établissement du centre pénitentiaire de Château-Thierry.

Parallèlement à ces fonctions, il enseigne au sein du Master carrières judiciaires et juridiques de Sciences Po sur les enjeux pénitentiaires.



Juliette CHAPELLE est avocate pénaliste. Elle a exercé plusieurs années au sein du département contentieux du cabinet Cleary Gottlieb Steen & Hamilton où elle est intervenue en droit pénal des affaires, droit pénal financier et en contentieux complexes. Elle a ensuite décidé de fonder le cabinet Chapelle Avocat dédié à la défense pénale et à la résolution des contentieux complexes et sensibles en matière pénale, puis a créé le Kbinet dont elle dirige le pôle pénal. Particulièrement investie dans la défense des droits des personnes incarcérées, elle a une pratique régulière du droit pénitentiaire et du droit d'application des peines. Elle préside dans ce domaine l'association des Avocats pour la Défense des Droits des Détenus (A3D).

Pour aller plus loin



Recherches concernées :

Le rôle de l'assesseur citoyen devant la commission de discipline

<https://gip-ierdj.fr/fr/publications/le-role-de-l-assesseur-citoyen-devant-la-commission-de-discipline/>

Pour aller plus loin :

Rapports de recherche IERDJ (Mission de recherche droit et justice) publiés précédemment sur la question :

"Production et régulation de la violence en prison. Avancées et contradictions", sous la direction de Lucie MELAS et François MENARD – 2002 - <http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/production-et-regulation-de-la-violence-en-prison/>

"La violence carcérale en question", sous la direction de Antoine CHAUVENET, Madeleine MONCEAU, Françoise ORLIC et Corinne ROSTAING – 2005 - <http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/la-violence-carcerale-en-question/>

"La délinquance carcérale au prisme des peines internes", sous la direction de Isabelle FOUCHARD et Anne SIMON – 2024 - à paraître

Reportage radiophonique :

AMICUS RADIO "Un jour avec un directeur de prison"
<https://radio.amicus-curiae.net/podcast/un-jour-avec-un-directeur-de-prison/>

Arrêt sur recherche, le rendez-vous mensuel de l'IERDJ où la recherche rencontre le terrain. Un dialogue entre chercheurs et praticiens autour d'une question centrale issue d'un rapport de recherche de l'Institut.

Lire l'interview de **Sarah Albertin**, Responsable de recherche et de programme à l'Institut qui pilote ce nouveau format où "la recherche rencontre le terrain" : <https://gip-ierdj.fr/fr/actualites/lierdj-lance-les-arrets-sur-recherche-les-nouveaux-rendez-vous-mensuels-de-linstitut/>

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



gip-ierdj.fr